

CSE 24 AVRIL 2025

BASE AVION

LES ELUS CSE DE LA BASE AVION

les titulaires			les suppléants		
<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>présence</i>	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>présence</i>
WALLE	CINDY	NON	BONINGUE	EDDY	NON
VAQUETTE	OLIVIER	OUI	SINNINGER	MYLENE	OUI
COUSIN	GEORGES	OUI	DELPierre	BENOIT	NON
CODRON	ALFRED	NON	WAWRZYNIZAK	GABRIELLE	NON
FAUX	SEBASTIEN	OUI	DHEDIN	KEVIN	OUI
DEVOCELLE	FREDERIC	NON	MANS	TONY	NON
VAQUETTE	DANIEL	OUI	KACZMAREK	VINCENT	NON
LELEU	REGIS	NON	DEPRE	SEBASTIEN	NON
HERENGUEL	DENIS	NON	DE PIERE	MICKAEL	NON
LELONG	PRISCILLIA	NON	SAVREUX	JEAN-FRANCOIS	NON
BARROO	BASTIEN	OUI	TAILLIEZ	JOEL	NON
DEVIGNES	CEDRIC	NON	FOUCHARD	FLORIAN	NON
DUPRE	DAVID	NON	MAGNIEZ	CHRISTOPHE	NON

LES REPRESENTANTS SYNDICAUX

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>syndicat</i>	<i>présence</i>
LASSALLE	JEREMY	CFTC	NON
DROLEZ	FREDERIC	CFE-CGC	NON
JOSSIEN	FABRICE	CGT	NON

LA DIRECTION

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>présence</i>
ZOUGGAGH	SARAH	OUI
VERLEYEN	DOMINIC	NON
JACQUINOT	JEAN-FRANCOIS	NON
AVY	MARTIAL	NON

MEMBRES DU BUREAU

VAQUETTE	OLIVIER	SECRETAIRE
FAUX	SEBASTIEN	SECRETAIRE ADJOINT
CODRON	ALFRED	TRESORIER
TAILLIEZ	JOEL	TRESORIER ADJOINT

1. Approbation des PV de réunion :

- 28 03 2025 (extra)
- 31 03 2025

Les deux pvs sont adoptés à l'unanimité.

2. Information des membres du CSEE sur les données sociales à fin Mars 2025 :

a. Situation de l'emploi :

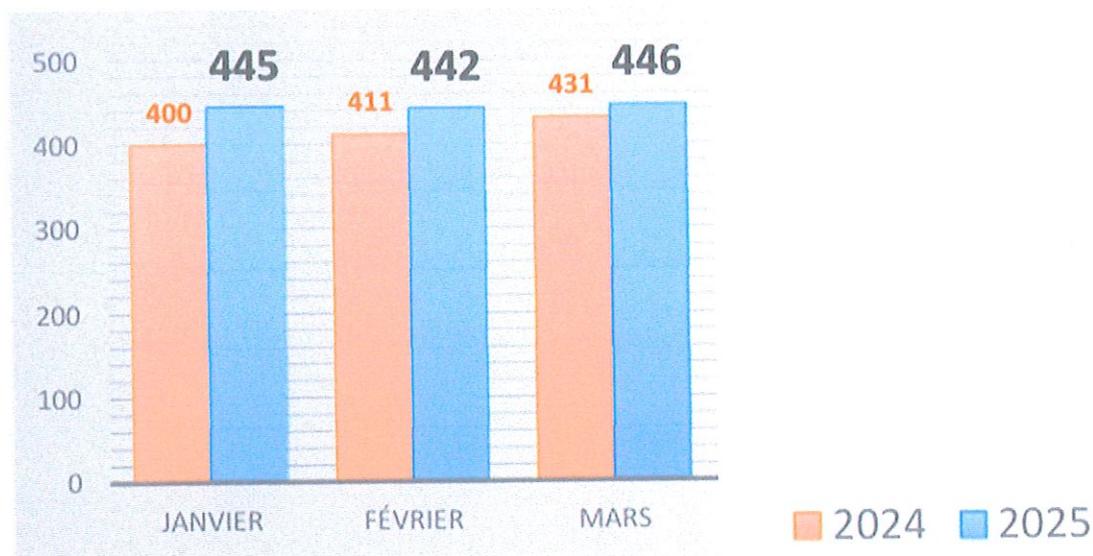
- ▶ Effectifs temps plein, temps partiels, intérimaires, CDI/CDD (dont contrat en alternance)
- ▶ Nombre de départ(s) de CDI / CDD
- ▶ Nombre d'embauche(s) en CDI / CDD

b. Taux d'absentéisme / taux de fréquence et taux de gravité

Moyens à fin Mars	2024	2025	Evolution	
CDI	322	342	+20	+6%
CDD	5	6	+1	+20%
Intérimaires	104	98	-6	-6%
TOTAL	431	446	+15	+3%

Taux de
précarité
↓
25%

Effectif total CDI&CDD mensuel année N vs N-1



Turnover

Entrées et sorties mensuelles

Entrées et sorties CDI par mois

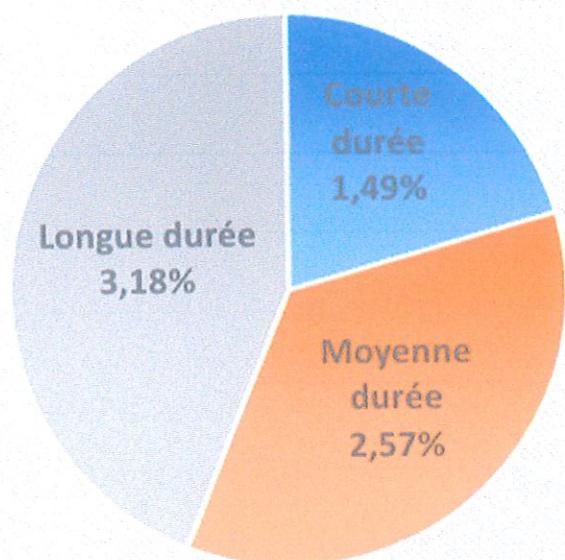


Entrées sorties cumulées	Fin Mars CDI	Fin Mars CDD	Fin Mars Intérimaires*
Entrées	3	0	22
Sorties	4	0	31

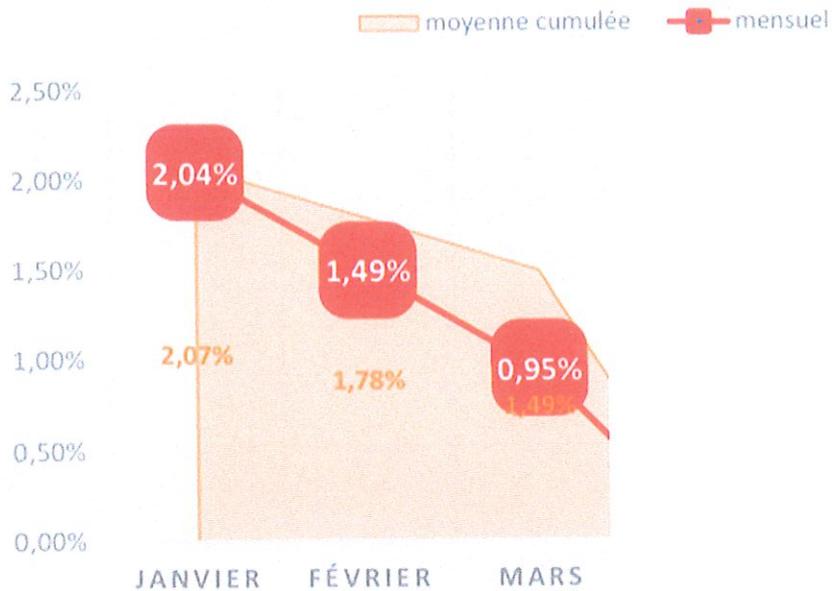
Taux de turnover CDI&CDD à fin Mars 0,25%

Absentéisme

Taux d'absentéisme	Année 2024	Fin Mars 2024	Fin Mars 2025	Var.
Courte durée	1,29%	0,75%	1,49%	+99%
Moyenne durée	1,38%	1,95%	2,57%	+32%
Longue durée	3,41%	3,85%	3,18%	-17%
Absentéisme total	6,07%	6,55%	7,24%	+11%



TAUX D'ABSENTÉISME COURTE DURÉE DE L'ANNÉE



Accidentologie

	Année 2024	Fin Mars 2024	Fin Mars 2025	Var.
Accidentologie				
Taux de fréquence	41,1	30,0	46,9	+56%
Taux de gravité	0,87	1,25	0,84	-33%



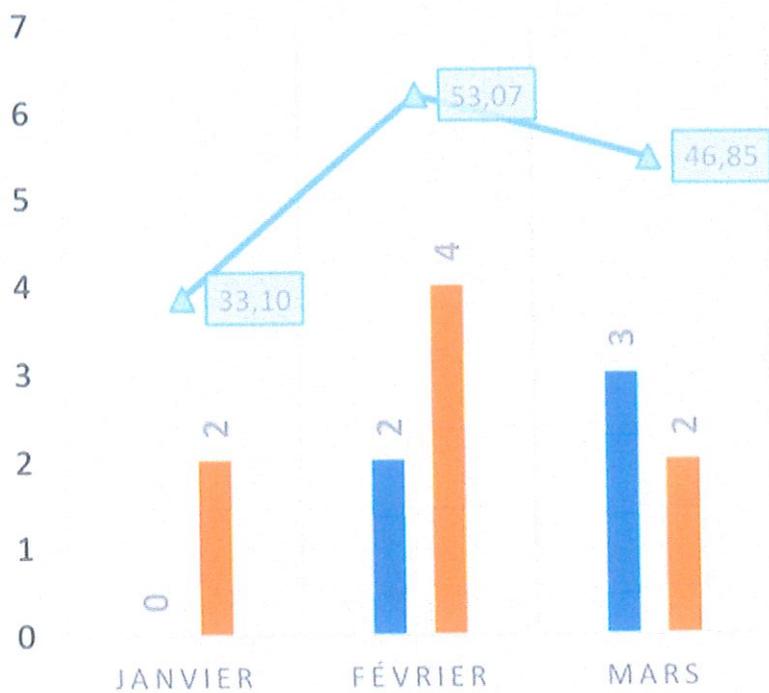
2 AT avec arrêt sur le mois
5 AT sans arrêt sur le mois

8 AT avec arrêt depuis le début de l'année

2 AT TRAJET EN 2025 dont 1 avec arrêt

NOMBRE D'ARRÊTS SUR LE MOIS N VS N-1 ET ÉVOLUTION DU TAUX DE FRÉQUENCE

■ 2024 ■ 2025 — Fréquence



FOCUS AT MARS

CDI/CDD	Nombre AT avec arrêt	Taux de fréquence	Taux de gravité
Mois	2	46,37	1,41
Cumulé 2025	8	62,68	1,07
Cumulé 2024	12	24,17	0,86

ETT	Nombre AT avec arrêt	Taux de fréquence	Taux de gravité
Mois	0	0	0
Cumulé 2025	0	0	0,17
Cumulé 2024	17	85,38	0,95

Heures supplémentaires

Année 2025

NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES MOIS PAR MOIS



Complément d'information : formations

Nombres de salariés ayant suivi une formation	93	 Formations GESTES ET POSTURES, INITIATION SST, MANIP EXTINGUEURS, QVT, RECYCLAGE CACES 1, RECYCLAGE CACES 1 – 5, RECYCLAGE CACES 3, RECYCLAGE CACES 1 – 3 – 5, RECYCLAGE TERBERG / KANVAN, HABILITATIONS ELECTRIQUES, AMELIORER SA MÉMOIRE, WITRON – ERBREE, ANIMER UN ENTRETIEN PRO
Nombre d'heures	717,5	

Sarah Zougagh indique que l'on accentue une animation en vue de réaliser une prévention des accidents de travail.

Il n'est pas exclu que l'instance puisse avoir cette présentation.

Aujourd'hui, la totalité des accidents avec arrêt ne concernent que la population CDI CDD.

Sarah Zougagh indique que la formation mémoire a moins fait sensation, avec un même programme, on a peut-être une manière différente de mener la formation ou cela peut dépendre des gens.

Kevin DHEDIN indique qu'il peut être compliqué de gérer l'exploitation si on a un grand nombre de formation le vendredi.

Sarah Zougagh entend. Elle indique que c'est une véritable gymnastique. Il faut jongler avec les fériés, les vacances. On a aussi des contraintes pour certaines formations sécurité ou d'autres formations obligatoires.

Après il faut aussi nuancer.

Certaines formations sont relativement courtes.

Pour des formations plus longues, on travaille davantage sur l'organisation en fonction de notre activité.

3. Point RCE

Pour les compteurs, on agit toujours sur les plus élevées.

CHOIX HS	RCE	CONTINGENT
Nombre de salariés ayant demandés une gestion des HS en paiement 107	Compteur RCE le plus bas (heure) - 10,35	Contingent le plus élevé (heure) 61
Nombre de salariés ayant demandés une gestion des HS en récup 100% 123	Compteur RCE le plus élevé (heure) 411,07	Nombre de salariés ayant dépassé le contingent annuel (fixé à 180h) (Vide)
Nombre de salariés ayant demandés une gestion des HS en moit-moit 103		Nombre de salariés ayant du contingent annuel >130h (Vide)

4. Information des membres du CSEE sur les données économiques et de performance à fin Mars 2025 :

- Volumes budgétés et réalisés
- Eléments de performance (Productivité préparation et exploitation variable, performance terrain et coefficient de remplissage)

Tous les points seront repris le mois prochain.

5. Information relative aux résultats de la prime de performance

	PRIMES INDIVIDUELLES							PRIMES COLLECTIVES		PRIMES INDIVIDUELLES	
	FRUIT	GEL	MECANISATION	CARISTE	RECEPTION	EXPEDITIONNAIRE	SEC	COLLECTIF Exploit	COLLECTIF Fixe	AGENT LOGISTIQUE	
										PAX	PAQ
NOMBRE DE BENEFICIAIRES	17	10	97	11	35	31	14	72	91	27	
SEUIL BAS	58,33 €	150,00 €	17,50 €	55,00 €	0,57 €	40,00 €	55,56 €	13,64 €	0,11 €	7,27 €	0,20 €
SEUIL HAUT	350,00 €	350,00 €	315,00 €	180,00 €	170,00 €	180,00 €	291,67 €	60,00 €	60,00 €	273,61 €	60,00 €
TOTAL	3 391,25 €	2 345,71 €	24 753,66 €	1 355,28 €	4 391,04 €	4 840,95 €	2 370,24 €	3 713,49 €	4 613,14 €	3 207,04 €	432,21 €
MEDIAN	199,49 €	234,57 €	255,19 €	123,21 €	125,46 €	156,16 €	169,30 €	51,58 €	50,69 €	134,79 €	

Primes individuelles hors agent log	43 448,13 €
-------------------------------------	-------------

Prime individuelles avec agent log	46 655,17 €
------------------------------------	-------------

Primes collectives hors agent log	8 326,63 €
-----------------------------------	------------

Prime collective avec agent log	8 758,84 €
---------------------------------	------------

Primes agent log	3 639,25 €
------------------	------------

Total Prime Prod MARS 2025 versée en AVRIL 2025	55 414,01 €
--	-------------

6. Information consultation sur la journée de solidarité 2025

Sarah Zougagh explique toutes les modalités de la journée de solidarité.

Depuis 2011, faute d'accord collectif sur la journée de solidarité en vigueur au sein d'ITM LAI*, nous avons arrêté par **décision unilatérale de l'employeur** (cf. note d'information remise en réunion du CCE du 17 décembre 2010), les différentes options offertes aux établissements pour l'accomplissement de la journée de solidarité.

* Un accord avait alors bel et bien été signé par la CFE CGC et FO en 2010, mais faute de recueillir la majorité requise pour sa validité (accord signé par la CFE CGC et FO), il était entaché de nullité et donc réputé non existant.

Comme les années précédentes, les modalités d'accomplissement de la journée de solidarité sont renvoyées à la consultation des élus du Comité Social et Economique d'Etablissement.

En application des articles L.3133-7 et suivants du Code du travail, les modalités retenues pour l'accomplissement de la journée de solidarité sont les suivantes :

POUR LES CADRES

La Direction rappelle que la journée de solidarité est comprise dans le forfait de jours travaillés : il n'y a donc pas de retenue à opérer.

POUR LES NON CADRES

OPTION 1 : POSITIONNEMENT DE LA JDS SUR UN JOUR AUTRE QU'UN JOUR FERIE

A- Choix de la journée de solidarité par le salarié

Les salariés ont **jusqu'au 08 mai 2025** pour décider de la forme que prendra leur contribution à la journée de solidarité. Pour faciliter leur prise de décision, il leur est proposé de remplir un formulaire entérinant leur choix.

- **Pour les Agents de Maîtrise :**

L'accomplissement de la journée de solidarité prendra la forme suivante (au choix du salarié parmi les jours dont il dispose):

- Réduction d'un jour d'ancienneté
- Réduction d'un jour d'habillage

- **Pour les Employés :**

L'accomplissement de la journée de solidarité prendra la forme suivante (au choix du salarié parmi les jours dont il dispose):

- Réduction d'un jour d'ancienneté
- Réduction d'un jour d'habillage

- **Pour les salariés à temps partiel :**

Pour l'accomplissement de la journée de solidarité, le salarié effectuera en priorité 1h00 de travail « supplémentaire » par jour de travail, dans la limite du temps contractuel (ex : mi-temps de 50%, soit 3h30 au titre de la journée de solidarité).

A défaut, l'accomplissement de la journée de solidarité prendra la forme suivante (au choix du salarié parmi les jours dont il dispose) :

- Réduction d'un jour d'ancienneté
- Réduction d'un jour d'habillage

Choix de la journée de solidarité d'un commun accord Direction /salarié

Sur proposition de la Direction et en accord avec le salarié, l'accomplissement de la journée de solidarité pourra prendre la forme :

- D' 1h00 de travail supplémentaire par jour de travail, dans la limite de 7h00

Ces modalités devront également être arrêtées avant le 09 mai 2025.

A défaut de choix du salarié au **09 mai 2025**, la journée de solidarité sera automatiquement positionnée sur la modalité de notre choix en tenant compte de la situation la plus adaptée à sa situation.

OPTION 2 : POSITIONNEMENT DE LA JDS SUR UN JOUR FERIE

La Loi autorisant la possibilité de fixer la journée de solidarité un autre jour férié que le 1^{er} mai 2024, la Direction propose de positionner la journée de solidarité le **lundi 09 juin 2025 (Férié de Pentecôte)**.

Les modalités de réalisation de la journée de solidarité telles que définies ci-dessus vaudront, après information-consultation du Comité Social et Economique d'Etablissement lors de la réunion du **24 avril** pour l'année 2025.

Sarah Zouggagh fait procéder à la consultation du CSE.

Olivier Vaquette demande une suspension de séance. A la majorité des élus, la suspension de séance demandée par le secrétaire est refusée.

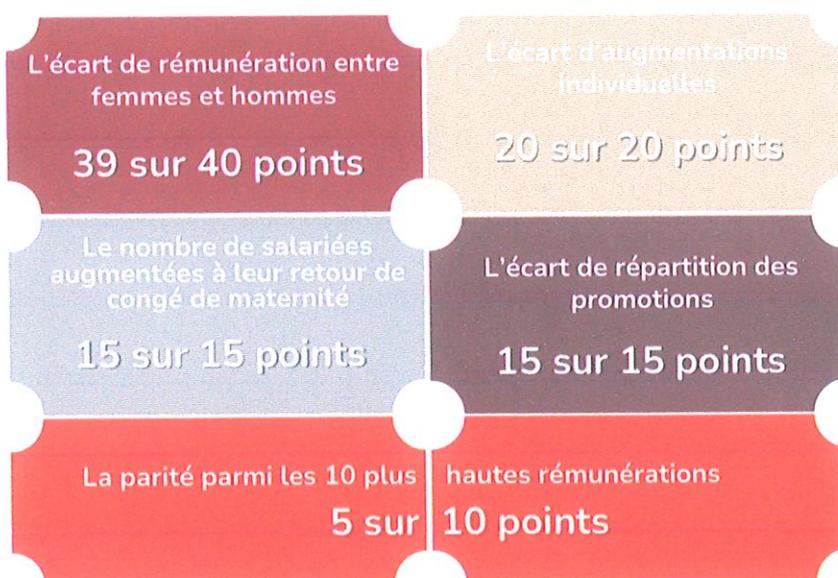
Sarah Zouggagh fait procéder à la consultation du CSE.

A la majorité des élus, le CSE émet un avis défavorable.

7. Information sur l'index égalité homme femme

Depuis 2018, l'index d'égalité professionnelle doit être **calculé** au sein des entreprises et **publié annuellement**, afin d'évaluer sur 100 points le **niveau d'égalité entre les femmes et les hommes**. Cet outil permet de mesurer les **écarts de rémunération** entre les sexes et de mettre en lumière les **disparités existantes**. En fonction des résultats obtenus, des objectifs de progression et des mesures de correction peuvent être mis en place.

L'index se calcule chaque année sur la base de 5 indicateurs :



Note d'ITM LAI pour l'année 2024

94 sur 100

8. Projet de mise en œuvre des astreintes au service technique pour les TMI

Nous reviendrons sur le sujet ultérieurement.

9. Information direction (température entrepôt Frais)

Il est nécessaire de baisser la température en raison de conformité de marchandise indique Sarah Zougagh.

10. Point d'étape travaux

8 points de vente prévus en délestage en frais et en scamer.

10 vers Luxemont

11. Point réglementaire en lien avec les produits chimiques

Trois faits de **CONTAMINATIONS CHIMIQUES EN 2024 !**

- Réclamation Client le 18 Avril 2024
- Réclamation Client le 16 Octobre 2024
- Dernière réclamation le 23 Décembre 2024, suite à une intoxication de 2 personnes après avoir consommé de la semoule polluée par un produit lessiviel.

Une notification a été faite auprès de la **Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP*)**

Il est EXIGE par la DQRSE, à effet IMMEDIAT, la séparation des produits chimiques.

Nous allons, en complément, devoir officialiser un plan d'actions auprès de la DDPP.

- Des contrôles sur bases sont probables

Informations DQ RSE / aux intoxications de décembre :

- Les derniers résultats d'analyse (produits pollués prélevés sur PDV) ont révélé la présence de 28 molécules chimiques dont des parfums de lessives et produits sanitaires.
- Une expertise toxicologique est en cours pour déterminer les conséquences des intoxications / aux 3 victimes connues.

Solution d'Urgence

APPLICABLE SANS DELAI, EN MEA et SUIVI

Préparer tous les produits DPH (hors petfood, aliments pour bébé, autre alimentaire) à part des marchandises alimentaires humaines et animales.

Il est impératif de ne pas regrouper, ni filmer ensemble les supports DPH et Alimentaire.

Règles Opérationnelles

Préparation

- Un produit chimique ne doit être préparé qu'avec d'autres produits chimiques sur un même support.
- Un produit non alimentaire inerte peut être préparé avec des marchandises alimentaires SEC.

• Gerbage

- Aucun support PRD, DPH ou de produits chimiques ne doit être gerbé sur de l'alimentaire SEC:
 - **Sauf pour un support DPH ne présentant aucun risque d'écoulement ou si ces risques de contamination directe sont maîtrisés (ex. coiffe, intercalaire, ...).**
- Un support de marchandises alimentaire SEC peut être gerbé sur un support PRD, DPH ou de produits chimiques:
 - **Sauf si les supports gerbés concernent tous de la MEA pour un même PDV (risque de contamination par confinement prolongé en PDV).**
- Un support de PRD est toujours placé en dessous des supports alimentaires SEC:
 - **jamais de PRD sur de l'alimentaire.**

REGLEMENT (CE) N°852/2004 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires / CHAPITRE IV – TRANSPORT

*3. lorsque des réceptacles de véhicules et/ou conteneurs sont utilisés pour transporter d'autres produits en plus des denrées alimentaires ou pour transporter différentes denrées alimentaires en même temps, les produits doivent, au besoin, être **séparés efficacement.***

*6. les denrées alimentaires chargées dans des réceptacles de véhicules et/ou conteneurs doivent être placées et protégées de manière à **réduire au maximum le risque de contamination.***

Arrêté du 21 décembre 2009 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits d'origine animale et denrées alimentaires en contenant

ANNEXE III - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX MOYENS DE TRANSPORT DE PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE ET DENRÉES ALIMENTAIRES EN CONTENANT

*IV. Dispositions spécifiques au transport de matières dangereuses - Il est interdit de prendre en charge avant, pendant ou après un transport de produits d'origine animale et denrées alimentaires en contenant un fret susceptible d'altérer les caractéristiques sanitaires et qualitatives des produits d'origine animale et denrées alimentaires en contenant par contaminations, émanations, pollutions ou apports toxiques tel que des marchandises dangereuses classées toxiques et/ou corrosives au sens de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) **à l'exclusion des boissons alcoolisées et des produits d'entretien, de droguerie et d'hygiène conditionnés en unité de vente destinés aux utilisateurs finaux.***

Solutions en cours de déploiement

Base Automatisée - Impacts

Les 1ères modifications de paramétrage pour l'arrêt du regroupement du DPH (contamination chimique) ont été fait S3 :

- On constate une chute du coefficient de remplissage (affiché en EQC) à partir de la S03
- Le DPH perd jusqu'à 11,8 points entre 2024 et 2025, alors que les autres circuits n'ont pas ou peu de variations

→ Les modifications liées à la séparation du DPH de l'alimentaire sont les principales causes de chute de coefficient de remplissage sur l'automatisation sec début 2025

Base Automatisée - Solutions

Des actions d'harmonisation ont été lancées depuis la semaine 8 :

- La hauteur maximale a été paramétrée à 1m90 (hors palette sol) sur tous les sites
- Les équipes Masterdata ont travaillées sur la limitation des emballages avec de fortes restrictions et sur les contraintes d'écrasabilité
- La famille de produit « Chips » a été intégrée aux palettes d'épicerie et sortie du liquide
- **En regardant les palettes des familles Liquides / Epicerie on constate une amélioration du coefficient de remplissage sur tous les sites depuis la S08**
- Le suivi et l'animation des sujets Masterdata se poursuit (1^{ère} plénière masterdata organisée S10 à Erbrée)

Pour augmenter le coef. de remplissage en CPS, test avec Avion d'un paramétrage pour augmenter le nombre de VMAX en CPS

- Test depuis la S09 sur Avion, avec des résultats très bon sur 2 semaines, **quand on recalcule le coefficient de remplissage en prenant en compte le VMAX (ce que ne fait pas le Dashboard actuellement)**
- Ce test a mis en évidence que le VMAX est toujours compté avec le même nombre d'EQC qu'une palette pour les bases automatisées → **Modification du nombre d'EQC à faire dans le référentiel contenant**
- Avec le changement de mode de calcul, le coef budgété au CPS est atteint sur plusieurs bases
- La modification consiste à augmenter la hauteur du VMAX dans Witron (utilisé comme dernier support de la commande) pour que le système calcule des VMAX à la place de certaines palettes, le préparateur crée informatiquement un nouveau VMAX quand le 1^{er} est plein

→ **Fort gain en coef CPS avec cette solution (+5 points sur Avion entre S8 et S10)**

→ **A déployer sur tous les sites en cherchant à utiliser de la ceinture palette, car le parc VMAX Auto actuel ne sera pas suffisant**

Base Traditionnelle - Solutions

Base Centrale

- La MEA a été implantée en début de zone DPH se termine par le suivi.
- On déploie les Inbox
- Pour Moissy, le DPH a été regroupé avec le textile et il n'y a pas d'impacts.
- Une requête a été créée pour aider les gestionnaires de stock à réimplanter.
- Réimplantation des circuits pour gommer la perte de productivité et de coefficient de remplissage.
- On test la possibilité de regrouper les supports en les séparant par un support physique.

Base Rapides

- Promo en DPH éclatée avec le suivi pour les petits supports au plus près au début de l'OP.
- On déploie les Inbox.
- Une requête a été créée pour aider les gestionnaires de stock à réimplanter.
- Réimplantation des circuits pour gommer la perte de productivité et de coefficient de remplissage.

Exemple de Dole

- En ce qui concerne la productivité du circuit DPH, elle est passée de 150 à 144. Le 1^{ier} Palier RCV est à 143 sur le circuit DPH. Le 2nd palier est à 151 donc pas d'impacts.
- En revanche, la productivité globale de la base est à 152 pour 150 au budget.

12. Eléments trésoriers

SYNTHESE COMPTE CSEE D'AVION AU 15/04/2025

DATE	DESIGNATION	DEBIT	CREDIT
15-avr	SOLDE LIVRET A		36570,17
15-avr	SOLDE COMPTE COURANT Caisse d'Epargne		86673,97
15-avr	LIQUIDITE CAISSE CSE (dont 190€ tombola)		442,16
15-avr	CHEQUES EN ATTENTE D'ENCAISSEMENT	120,00	
15-avr	CHEQUES EN ATTENTE DEPÔT (saucissons 0€, Foot 60€ et Parfum 239€)		299,00
	TOTAL		123865,30
15-avr	SOLDE BF		17451,81
15-avr	SOLDE ASC		106413,49
	TOTAL		123865,30

Chèques Aide foot/Licence 2024
CB différé parfum

120,00 chèques

débit 120,00

13. Information direction

Sarah Zougagh informe que la demande du CET est bien dans les tuyaux.

Il devrait y avoir une négociation avec les organisations syndicales.

Olivier Vaquette indique la difficulté de la société MIAMBOX EFFET MERE.

D'autres solutions existent mais sont très onéreuses.

Sarah Zougagh indique qu'il existe peut-être d'autres solutions comme notamment un boulanger une fois par semaine susceptible de réaliser des sandwichs voire autres repas.

Georges Cousin évoque qu'il persiste vraisemblablement des pratiques non conformes à l'utilisations de certains supports en mécanisation. (Inbox). Comment la notice d'utilisation avait été communiqué aux salariés ?

Est-ce que tous les salariés ont été formés ?

Est-ce que chaque nouvel arrivant est vu sur le sujet ?

Y-a-t-il un suivi régulier sur le terrain des bonnes pratiques avec ce matériel ?

Georges Cousin évoque également les limites gerbables sur les Inbox. Comment est-ce calculé ou suivi ?

La Direction reviendra sur ces sujets plus tard.

12h 20 fin de réunion

Rédigé le 05 mai 2025

Olivier Vaquette, secrétaire CSE.

